Êtes-vous le nouveau membre de la Commission de la formation de Bio Suisse?

Bio Suisse a besoin du savoir-faire de praticien-ne-s motivé-e-s. Nous cherchons à partir de juin 2021 de nouvelles personnes pour collaborer dans la Commission de la formation. Cette commission conseille la Direction dans le domaine de la politique de la formation. Elle définit les buts et les contenus des formations professionnelles pour l'agriculture biologique et représente les intérêts de Bio Suisse dans le domaine de la formation professionnelle vis-à-vis de l'Organisation du monde du travail (OrTra AgriAliForm) et des cantons.

Exigences

Vous exploitez une ferme Bourgeon et vous souhaitez vous engager pour l'agriculture biologique. En tant que praticien-ne et formateur-trice, vous disposez de connaissances approfondies en agriculture biologique et au niveau de la formation. Dans le domaine de la formation professionnelle agricole, en tant que membre d'une commission ou expert-e aux examens, vous avez un bon réseau. Vous parlez et écrivez couramment l'allemand ou le français et maîtrisez oralement ces deux langues nationales (les séances sont en allemand). Vous avez l'habitude d'utiliser les moyens de communication électroniques.

Travail et rémunération

Six séances d'une demi-journée sont organisées chaque année, à côté des téléphones et des échanges de courriel selon le besoin. L'activité est rémunérée selon le règlement de rémunération de Bio Suisse.

Vous êtes intéressé-e-s?

Alors envoyez votre candidature avec curriculum vitae jusqu'au 17 mai par courriel à urs.guyer@bio-suisse.ch.

Urs Guyer, responsable Formation, Systèmes de production innovants répond volontiers à vos questions par courriel (urs.guyer@bio-suisse.ch) ou par téléphone (061 204 66 20).